

Bordereau attestant l'exactitude des informations - POITIERS - 8602 - Documents comptables (B-S) - Dépôt le 20/11/2025 - 8037 - 2013 B 00009 - 479 967 580 - A.M.I.

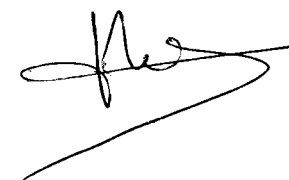
SAS A.M.I.
1 rue de la Folie
86440 Migne-Auxances

Groupe **A.M.I.**

N° SIRET : 479 967 580 00016

n° de
dépôt 9034
n° de
gestion B309
20 NOV. 2025
n° de
facture
n° de
chron

COMPTES ANNUELS
EXERCICE 2024



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SASU A.M.I.			Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois 24.00				
Adresse de l'entreprise 1 Rue de La Folie 86440 MIGNE AUXANCES			Durée de l'exercice précédent 24.00				
Numéro SIRET* 4 7 9 9 6 7 5 8 0 0 0 0 1 6			Néant ☐ *				
			Exercice N clos le, 31122024		N-1 31122023		
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3		
					Net 4		
Capital souscrit non appelé (I) AA							
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	AG	358.80	358.80	
		Fonds commercial (I)	AH	AI			
		Autres immobilisations incorporelles	AJ	AK			
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL	AM			
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	AO			
		Constructions	AP	AQ			
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	AS			
		Autres immobilisations corporelles	AT	AU	678.09	678.09	
		Immobilisations en cours	AV	AW			
		Avances et acomptes	AX	AY			
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS	CT			
		Autres participations	CU	CV	11 070 851.00	11 070 851.00	10 395 167.00
		Créances rattachées à des participations	BB	BC			
		Autres titres immobilisés	BD	BE			
		Prêts	BF	BG			
		Autres immobilisations financières*	BH	BI	320.00	320.00	320.00
TOTAL (II) BJ			BK	1 036.89	11 071 171.00	10 395 487.00	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	BM			
		En cours de production de biens	BN	BO			
		En cours de production de services	BP	BQ			
		Produits intermédiaires et finis	BR	BS			
		Marchandises	BT	BU			
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	BW			
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	BY	78 000.00	78 000.00	84 600.00
		Autres créances (3)	BZ	CA	2 981.76	2 981.76	51 836.69
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB	CC			
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD	CE	3 710 117.82	3 710 117.82	3 560 923.09
Disponibilités		CF	CG	2 510 793.66	2 510 793.66	2 228 150.13	
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	CI				
	TOTAL (III) CJ		CK	6 301 893.24	6 301 893.24	5 925 509.91	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV) CW						
	Primes de remboursement des obligations (V) CM						
	Ecart de conversion actif* (VI) CN						
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		1A	1 036.89	17373064.24	16320996.91	
Renvois : (1) Dont droit au bail :			(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an CR			
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU A.M.I.</u>				Néant ☐ *			
				Exercice N		Exercice N - 1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : <u>5 000 000.00</u>)			DA	5 000 000.00	5 000 000.00	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...			DB	5 501 500.00	5 501 500.00	
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence <u>EK</u>)			DC			
	Réserve légale (3)			DD	500 000.00	500 000.00	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours <u>B1</u>)			DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>EJ</u>)			DG	1 285 400.00	1 285 400.00	
	Report à nouveau			DH	3 581 524.10	3 377 924.42	
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	1 027 523.00	403 599.68	
	Subventions d'investissement			DJ			
	Provisions réglementées *			DK			
	TOTAL (I)			DL	16 895 947.10	16 068 424.10	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
Avances conditionnées			DN				
TOTAL (II)			DO				
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP			
	Provisions pour charges			DQ			
	TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS			
	Autres emprunts obligataires			DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU			
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs <u>EI</u>)			DV	230 785.23	25 177.10	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	21 254.74	29 082.36	
	Dettes fiscales et sociales			DY	110 640.64	23 157.18	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ			
	Autres dettes			EA	114 436.53	175 156.17	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB			
TOTAL (IV)			EC	477 117.14	252 572.81		
Ecart de conversion passif* (V)			ED				
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	17373064.24	16320996.91		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			1B		
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C			
			Ecart de réévaluation libre	1D			
			Réserve de réévaluation (1976)	1E			
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF		
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	477 117.14	
	(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

		Exercice N						Exercice (N - 1)		
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total				
Désignation de l'entreprise : <u>SASU A.M.I.</u>								Néant ☐ *		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC				
	Production vendue { biens * services *	FD		FE		FF				
		FG	321 000.00	FH		FI	321 000.00	289 000.00		
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	321 000.00	FK		FL	321 000.00	289 000.00		
	Production stockée*					FM				
	Production immobilisée*					FN				
	Subventions d'exploitation					FO				
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	4 080.00	4 080.00		
	Autres produits (1) (11)					FQ	2.19	7.14		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	325 082.19	293 087.14	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS			
	Variation de stock (marchandises)*						FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	61 925.73	73 284.42	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	9 119.78	6 185.27	
	Salaires et traitements*						FY	69 080.00	69 080.00	
	Charges sociales (10)						FZ	28 275.82	28 311.43	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immo- bilisations {	- dotations aux amortissements (14)				GA			
			- dotations aux provisions*				GB			
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC		
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD		
	Autres charges (12)						GE	3.37	3.25	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	168 404.70	176 864.37		
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	156 677.49	116 222.77		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	214 505.66	206 641.29	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM	675 684.00	158 496.00	
	Différences positives de change						GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	99 857.27		
	Total des produits financiers (V)						GP	990 046.93	365 137.29	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	1 582.25	1 108.38	
	Différences négatives de change						GS	3 661.17		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT			
	Total des charges financières (VI)						GU	5 243.42	1 108.38	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	984 803.51	364 028.91		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	1 141 481.00	480 251.68		

Désignation de l'entreprise <u>SASU A.M.I.</u>										Néant ☐ *			
										Exercice N		Exercice N - 1	
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion									HA			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *									HB			
	Reprises sur provisions et transferts de charges									HC			
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)									HD			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)									HE	1 135.00		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *									HF			
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions									HG			
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)									HH	1 135.00		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)										HI	(1 135.00)		
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)										HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)										HK	112 823.00	76 652.00	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)										HL	1 315 129.12	658 224.43	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)										HM	287 606.12	254 624.75	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)										HN	1 027 523.00	403 599.68	
REVENUS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme								HO			
	(2) Dont	produits de locations immobilières								HY			
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IG			
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *								HP			
		- Crédit-bail immobilier								HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)								IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées								IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées								IK	1 582.25	1 108.38	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)								HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)								RC			
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)								RD			
	(9)	Dont transferts de charges								A1	4 080.00	4 080.00	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)								A2			
		Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS A5											
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)								A3				
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)								A4				
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives	A6			obligatoires			A9				
		Dont cotisations facultatives Madelin	A7			Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			A8				
(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)								HS				
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :										Exercice N			
MAJORATION IS										Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
										1 135.00			
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :										Exercice N			
										Charges antérieures	Produits antérieurs		

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU A.M.I.</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations				
						1		2		3		
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste		
INCORP.	Frais d'établissement et de développement				TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles				TOTAL II	KD	358.80	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains					KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9		KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1		KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions *	Dont Composants	M2		KP		KQ		KR		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels		Dont Composants	M3		KS		KT		KU		
	Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements, aménagements divers *				KV		KW		KX		
		Matériel de transport*				KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique				LB	678.09	LC		LD		
		Emballages récupérables et divers *				LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours					LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes					LK		LL		LM		
	TOTAL III					LN	678.09	LO		LP		
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence					8G		8M		8T	
		Autres participations					8U	11 070 851.00	8V		8W	
Autres titres immobilisés					IP		IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières					IT	320.00	IU		IV			
TOTAL IV					LQ	11 071 171.00	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)					0G	11072207.89	0H		0J			
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence				
				par virement de poste à poste	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence	3		Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice				
				1	2			4				
INCORP.	Frais d'établissement et de développement		TOTAL I	IN	C0		D0		D7			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles		TOTAL II	IO	LV		LW	358.80	IX			
CORPORELLES	Terrains			IP	LX		LY		LZ			
	Constructions	Sur sol propre		IQ	MA		MB		MC			
		Sur sol d'autrui		IR	MD		ME		MF			
		Inst. gales, agencets et am. des constructions		IS	MG		MH		MI			
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			IT	MJ		MK		ML			
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agencets, aménagements divers		IU	MM		MN		MO			
		Matériel de transport		IV	MP		MQ		MR			
		Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS		MT	678.09	MU			
		Emballages récupérables et divers *		IX	MV		MW		MX			
	Immobilisations corporelles en cours			MY	MZ		NA		NB			
	Avances et acomptes			NC	ND		NE		NF			
	TOTAL III			IY	NG		NH	678.09	NI			
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence			IZ	0U		M7		0W		
		Autres participations			I0	0X		0Y	11 070 851.00	0Z		
Autres titres immobilisés			I1	2B		2C		2D				
Prêts et autres immobilisations financières			I2	2E		2F	320.00	2G				
TOTAL IV			I3	NJ		NK	11 071 171.00	2H				
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	0K		0L	11072207.89	0M				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

Désignation de l'entreprise <u>SASU A.M.I.</u>										Néant ☐ *	
CADRE A		SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN			
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ			
Autres immobilisations incorporelles		PE	358.80	PF		PG		PH	358.80		
TOTAL I		RK	358.80	RM		RN		RO	358.80		
Terrains		PI		PJ		PK		PL			
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ			
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU			
	Inst. générales, agencements, aménagement des constructions	PV		PW		PX		PY			
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC			
Autres immobilisations	Inst. générales, agencements, aménagement divers	QD		QE		QF		QG			
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK			
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	678.09	QM		QN		QO	678.09		
corporelles	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT			
	TOTAL II	QU	678.09	QV		QW		QX	678.09		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II)		QN	1 036.89	OP		OQ		OR	1 036.89		
CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice				
	Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel					
Frais établissements	M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6				
Fonds commercial	RP	RQ	RR	RS	RT	RU	RV				
Autres immob. incorporelles	N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1				
TOTAL I	RW	RX	RY	RZ	SB	SC	SD				
Terrains	Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8				
Constructions	Sur sol propre	Q9	R1	R2	R3	R4	R5				
	Sur sol d'autrui	R7	R8	R9	S1	S2	S3				
	Inst. gales, agenc. et am. des const.	S5	S6	S7	S8	S9	T1				
Inst. techniques mat. et outillage	T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9				
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc. am. divers	U1	U2	U3	U4	U5	U6				
	Matériel de transport	U8	U9	V1	V2	V3	V4				
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6	V7	V8	V9	W1	W2				
Emballages récup. et divers	W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1				
TOTAL II	X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8				
Frais d'acquisition de titres de participation	NL			NM			NO				
TOTAL III											
Total général (I+II+III)	NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV				
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)	NW	Total général non ventilé (NS+NT+NU)		NY	Total général non ventilé (NW-NY)		NZ				
CADRE C											
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice			
Frais d'émission d'emprunt à étaler						Z9		Z8			
Primes de remboursement des obligations						SP		SR			

Désignation de l'entreprise SASU A.M.I.

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y
	TOTAL II	5Z	TV	TW	TX
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { – incorporelles – corporelles – titres mis en équivalence – titres de participation – autres immobilisations financières (1)*	6A	6B	6C	6D
		6E	6F	6G	6H
		02	03	04	05
		9U	9V	9W	9X
		06	07	08	09
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	6U	6V	6W
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y	6Z	7A
	TOTAL III	7B	TY	TZ	UA
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	UB	UC	UD
Dont dotations et reprises	– d'exploitation		UE	UF	
	– financières		UG	UH	675 684.00
	– exceptionnelles		UJ	UK	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I					10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : <u>SASU A.M.I.</u>										Néant ☐ *		
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3				
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations		UL			UM			UN			
	Prêts (1) (2)		UP			UR			US			
	Autres immobilisations financières		UT	320.00		UV			UW	320.00		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux		VA									
	Autres créances clients		UX	78 000.00		78 000.00						
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée) <u>U0</u>)		ZI									
	Personnel et comptes rattachés		UY	26.50		26.50						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux		UZ									
	Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM									
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 955.26		2 955.26						
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN									
		Divers	VP									
	Groupe et associés (2)		VC									
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)		VR									
Charges constatées d'avance		VS										
TOTAUX			VT	81 301.76		VU	80 981.76		VV	320.00		
RENVIS	(1)	Montant des	VD									
		– Prêts accordés en cours d'exercice	VE									
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF								
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4		
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y										
Autres emprunts obligataires (1)		7Z										
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine		VG									
	à plus d'1 an à l'origine		VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A										
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	21 254.74		21 254.74							
Personnel et comptes rattachés		8C										
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	5 886.64		5 886.64							
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		8E	36 171.00		36 171.00						
	Taxe sur la valeur ajoutée		VW	62 980.00		62 980.00						
	Obligations cautionnées		VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés		VQ	5 603.00		5 603.00						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J										
Groupe et associés (2)		VI	230 785.23		230 785.23							
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	114 436.53		114 436.53							
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ										
Produits constatés d'avance		8L										
TOTAUX			VY	477 117.14		VZ	477 117.14					
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ			(2)		Montant des divers emprunts et dettes contrac-		VL	200 000.00	
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK					tés auprès des associés personnes physiques				
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032												

Désignation de l'entreprise : SASU A.M.I.

Néant ☐Exercice N, clos le :
31122024

I. RÉINTÉGRATIONS

BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WA 1 027 523.00

Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail de l'exploitant ou des associés (entreprises à l'IR)						WB	
	Avantages personnels non déductibles* (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du C.G.I.) et autres amortissements non déductibles	WE		XE	2 493.00
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprises à l'IS)	WG	2 493.00		
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX		XW	1 135.00
	Amendes et pénalités	WJ	1 135.00	Charges financières (art. 39-1-3° et 212 bis) *	XZ			
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*						XY	
Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	112 823.00

Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7		K7	
------------	--	----	--	---	----	--	----	--

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	{ – imposées au taux de 15 % ou de 19 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu) – imposées au taux de 0 %					I8	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs*					{ – Plus-values nettes à court terme – Plus-values soumises au régime des fusions	WN	
							WO	

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XR	
--	--	--	--	--	--	--	----	--

Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3 et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises* (activité exonérée)	SW		WQ	
				Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			

Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y1	
---	--	--	--	--	--	--	----	--

Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage							Y3	
---	--	--	--	--	--	--	----	--

						TOTAL I	WR	1 143 974.00
--	--	--	--	--	--	---------	----	--------------

II. DÉDUCTIONS

PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE

WS

Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E. *							WT	
---	--	--	--	--	--	--	----	--

Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)							WU	675 684.00
--	--	--	--	--	--	--	----	------------

Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	{	– imposées au taux de 15 % (12,8 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)	WV
			– imposées au taux de 0 %	WH
			– imposées au taux de 19%	WP
			– imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures	WW
			– imputées sur les déficits antérieurs	XB
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %			I6
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*			WZ
	Régime des sociétés mères et des filiales * (Quote-part des frais et charges restant imposable à Produit net des actions et parts d'intérêts : (déduire des produits nets de participation			2A) XA
Produits de participations inéligibles au régime des sociétés mères déductibles à hauteur de 99 % (art. 223 B du CGI)			ZY	

Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							ZY	
--	--	--	--	--	--	--	----	--

Mesures d'incitation	Majoration d'amortissement*							XD
	France Ruralités Revitalisation (FRR) (art 44 quinquies A)	HT		Entreprises nouvelles 44 sexies	L2		Jeunes entreprises innovantes (44 sexies A)	L5
	Zone franche urbaine -TE (art. 44 octies A)	OV		Sociétés investissement immobilier cotée (art. 208C)	K3		Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)	PA
	Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP		Bassin d'emploi à redynamiser (44 duodécies)	1F		Zone franche d'activités NG (44 quaterdecies)	XC
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindécies)	PC		Zone de développement prioritaire (art. 44 septdecies)	PB

Écarts de valeurs liquidatives sur OPC* (entreprises à l'IS)							XS	
--	--	--	--	--	--	--	----	--

Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé	Dont déduction exceptionnelle (art. 39decies)	X9		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies F)	YI			XG
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies A)	YA		Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies G)	YL			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies B)	YB		Dont deduct? exception. simulateur de conduite (art 39 decies E)	YH			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies C)	YC		Créance dégagée par le report en arrière de déficit	ZI			
	Dont déduction exceptionnelle pour investissement (art 39 decies D)	YD						

Déduction des produits affectés aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage							Y2	
---	--	--	--	--	--	--	----	--

III. RÉSULTAT FISCAL

TOTAL II

XH 675 684.00

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :				bénéfice (I moins II)	XI	468 290.00		
				déficit (II moins I)			XJ	

Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*					ZL			
--	--	--	--	--	----	--	--	--

Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*							XL	
---	--	--	--	--	--	--	----	--

RÉSULTAT FISCAL	BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN	468 290.00	XO	
-----------------	---	--	--	--	----	------------	----	--

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU A.M.I.</u>				Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)				K4	
Déficits transférés de plein droit (art. 209-II-2 du CGI)		K4bis	Nombre d'opérations sur l'exercice (2)		K4ter
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)				K5	
Déficits reportables (différence K4+K4bis-K5)				K6	
Déficits de l'exercice (tableau 2058 A, ligne XO)				YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)				YK	
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES					
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1° bis A1, 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice				ZT	
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT					
(à détailler sur feuillet séparé)			Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-I, 1° bis A1, 2 du CGI *			ZV	ZW	
Provisions pour risques et charges *					
Reprise provision dépréciation titres MEGNIEN INDUSTRIES			8X	8Y	675 684.00
			8Z	9A	
			9B	9C	
Provisions pour dépréciation *					
			9D	9E	
			9F	9G	
			9H	9J	
Charges à payer					
			9K	9L	
			9M	9N	
			9P	9R	
			9S	9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T) à reporter au tableau 2058-A :			YN	YO	675 684.00
			↓ ligne WI		↓ ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 septies du CGI)

*	Montant au début de l'exercice		Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1			
Montant de la réintégration ou de la déduction				

Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

(2) Indiquer, sur un feuillet séparé, l'identification, opération par opération, du nom de la société (et son n° siren) dont proviennent les déficits et le montant du transfert.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>SASU A.M.I.</u>										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	0C	3 377 924.42	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ - Réserve légale { - Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	0D	403 599.68		Dividendes	ZE	200 000.00						
	Prélèvements sur les réserves	0E			Autres répartitions	ZF							
					Report à nouveau	ZG	3 581 524.10						
	TOTAL I	0F	3 781 524.10		(N.B. Le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	3 781 524.10						
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :		Exercice N - 1 :	
ENGAGEMENTS	— Engagements de crédit-bail mobilier (Précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail	J7			YQ								
	— Engagements de crédit-bail immobilier				YR								
	— Effets portés à l'escompte et non échus				YS								
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	— Sous-traitance				YT								
	— Locations, charges locatives (dont montant des loyers des biens pris et de copropriété en location pour une durée > 6 mois	J8	11 347.20		XQ	11 347.20		11 347.20					
	— Personnel extérieur à l'entreprise				YU								
	— Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)				SS	33 431.15		47 498.87					
	— Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages				YV								
	— Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	ES			ST	17 147.38		14 438.35					
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052				ZJ	61 925.73		73 284.42					
	— Taxe professionnelle *, CFE, CVAE				YW	1 104.00		1 089.00					
	— Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure de consommation sur les produits énergétiques	ZS			9Z	8 015.78		5 096.27					
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052				YX	9 119.78		6 185.27					
T.V.A.	— Montant de la T.V.A. collectée				YY	64 200.00		57 800.00					
	— Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations				YZ	4 868.39		1 579.40					
DIVERS	— Montant brut des salaires *				0B	69 080.00							
	— Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *				0S								
	— Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *				ZK	5.97 %		6.08 %					
	— Numéro du centre de gestion agréé *	XP			— Filiales et participations: (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)			Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	1			
	— Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice				RG								
	— Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217octies				RH								
	— Régime de groupe *												
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15%	JK		Plus-values à 0%	JL					
				Plus-values à 19%	JM		Imputations	JC					
	Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15%	JN		Plus-values à 0%	JO					
				Plus-values à 19%	JP		Imputations	JF					
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ								

(I) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

A.M.I.
Société par actions simplifiée au capital de 5 000 000 €
Siège social : 1 rue de la Folie - 86440 MIGNE AUXANCES
479 967 580 RCS POITIERS

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉ UNIQUE
DU 27 JUIN 2025

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2024

TROISIEME DÉCISION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2024 s'élevant à 1 027 523,00 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 027 523,00 €
Auquel s'ajoute :	
Le report à nouveau antérieur	3 581 524,10 €
Pour former un bénéfice distribuable de	4 609 047,10 €
 A titre de dividendes	 75 000,00 €
Soit 6,4772 € par action	
Le solde	4 534 047,10 €
En totalité au compte "report à nouveau " qui s'élève ainsi à 4 534 047,10 €	

Le dividende sera mis en paiement au plus tard le 30 septembre 2025.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 75 000 €,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 0 €.

Conformément à la loi, l'associé unique prend acte que les dividendes distribués au titre des trois exercices précédents ont été les suivants :

Exercice clos le 31 décembre 2021 :

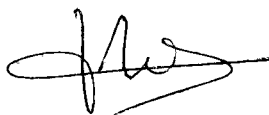
500 000 €, soit 43,1816 € par action, dividende éligible à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts.

Exercice clos le 31 décembre 2022 : Néant

Exercice clos le 31 décembre 2023 :

200 000 €, soit 17,2726 € par action, dividende éligible à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du code général des impôts.

Certifié conforme
Le Président



HSF AUDIT

1 rue Louis Proust
BP 1069
86061 POITIERS CEDEX 9

OUEST AQUITAINE AUDIT

2 rue Alfred Nobel
Pôle République 3
86000 POITIERS

A.M.I. S.A.S.

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

A.M.I. S.A.S.

1 rue de la Folie 86440 Migné-Auxances

A.M.I. S.A.S.

1 rue de la Folie 86440 Migné-Auxances

Rapport des Commissaires aux Comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2024

À l'associé unique de la société A.M.I. S.A.S.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société A.M.I. S.A.S. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Estimations comptables importantes

Tel que décrit dans l'annexe au paragraphe 3.1.3 « Immobilisations financières », les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données sur lesquelles se fondent ces estimations et à examiner la procédure d'approbation de ces estimations par la direction.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Poitiers, le 26 juin 2025

HSF AUDIT
Commissaire aux Comptes

Laurent MORILLON
Commissaire aux Comptes - Associé

OUEST AQUITAINE AUDIT
Commissaire aux Comptes

Stéphane MELIN
Commissaire aux Comptes - Associé

I. BILAN AU 31/12/2024

A. Bilan actif

Rubrique	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de développement				
Concessions, brevets et droits similaires	358,80	358,80		
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances, acomptes sur immo. incorporelles				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, mat. et outillage				
Autres immobilisations corporelles	678,09	678,09		
Immobilisations en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	11 070 851,00		11 070 851,00	10 395 167,00
Créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	320,00		320,00	320,00
ACTIF IMMOBILISE	11 072 207,89	1 036,89	11 071 171,00	10 395 487,00
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances, acomptes versés sur commandes				
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	78 000,00		78 000,00	84 600,00
Autres créances	2 981,76		2 981,76	51 836,69
Capital souscrit et appelé, non versé				
DIVERS				
Valeurs mobilières de placement	3 710 117,82		3 710 117,82	3 560 923,09
(Donc actions propres) :				
Disponibilités	2 510 793,66		2 510 793,66	2 228 150,13
COMPTES DE REGULARISATION				
Charges constatées d'avance				
ACTIF CIRCULANT	6 301 893,24		6 301 893,24	5 925 509,91
Frais d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	17 374 101,13	1 036,89	17 373 064,24	16 320 996,91

B. Bilan passif

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
Capital social ou individuel (dont versé : 5 000 000,00)	5 000 000,00	5 000 000,00
Primes d'émission, de fusion, d'apport	5 501 500,00	5 501 500,00
Ecart de réévaluation (dont écart d'équivalence :)		
Réserve légale	500 000,00	500 000,00
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées (dont rés. Prov. Fluct cours :)		
Autres réserves (dont achat œuvres orig. artistes :)	1 285 400,00	1 285 400,00
Report à nouveau	3 581 524,10	3 377 924,42
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 027 523,00	403 599,68
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
CAPITAUX PROPRES	16 895 947,10	16 068 424,10
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
AUTRES FONDS PROPRES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
PROVISIONS		
DETTES FINANCIERES		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		
Emprunts et dettes financières divers (dt empr. Partic :)	230 785,23	25 177,10
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
DETTES D'EXPLOITATION		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	21 254,74	29 082,36
Dettes fiscales et sociales	110 640,64	23 157,18
DETTES DIVERSES		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	114 436,53	175 156,17
COMPTES DE REGULARISATION		
Produits constatés d'avance		
DETTES	477 117,14	252 572,81
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	17 373 064,24	16 320 996,91

II. COMPTE DE RESULTAT AU 31/12/2024

Rubriques	France	Exercice 2024 Exportation	Total	Exercice 2023
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens				
Production vendue de services	321 000,00		321 000,00	289 000,00
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	321 000,00		321 000,00	289 000,00
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur dép., prov. (et amortissements), transferts de charges			4 080,00	4 080,00
Autres produits			2,19	7,14
PRODUITS D'EXPLOITATION			325 082,19	293 087,14
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			61 925,73	73 284,42
Impôts, taxes et versements assimilés			9 119,78	6 185,27
Salaires et traitements			69 080,00	69 080,00
Charges sociales			28 275,82	28 311,43
Dotations d'exploitation :				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements				
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			3,37	3,25
CHARGES D'EXPLOITATION			168 404,70	176 864,37
RESULTAT D'EXPLOITATION			156 677,49	116 222,77
OPERATIONS EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS			990 046,93	365 137,29
Produits financiers de participations				
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			214 505,66	206 641,29
Reprises sur provisions et transferts de charges			675 684,00	158 496,00
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement			99 857,27	
CHARGES FINANCIERES			5 243,42	1 108,38
Dotations financières aux amortissements et provisions				
Intérêts et charges assimilées			1 582,25	1 108,38
Différences négatives de change			3 661,17	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
RESULTAT FINANCIER			984 803,51	364 028,91
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 141 481,00	480 251,68
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital				
Reprises sur provisions et transferts de charges				
CHARGES EXCEPTIONNELLES			1 135,00	
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion			1 135,00	
Charges exceptionnelles sur opérations en capital				
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
RESULTAT EXCEPTIONNEL			(1 135,00)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise				
Impôts sur les bénéfices			112 823,00	76 652,00
TOTAL DES PRODUITS			1 315 129,12	658 224,43
TOTAL DES CHARGES			287 606,12	254 624,75
BENEFICE OU PERTE			1 027 523,00	403 599,68

III. ANNEXE

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	<i>4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice</i>	<i>9</i>
1.1. ACTIVITE DE LA SOCIETE.....	6	<i>4.1.2. Tableau des amortissements</i>	<i>9</i>
1.2. FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE.....	6	4.2. IMMOBILISATIONS FINANCIERES.....	10
2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE.....	6	4.3. ETAT DES ECHEANCES DES CREANCES	10
3. REGLES ET METHODES COMPTABLES	7	4.4. CREANCES CLIENTS ET COMPTES RATTACHES ...	11
3.1. IMMOBILISATIONS.....	7	5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF.....	12
3.1.1. Immobilisations incorporelles	7	5.1. COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL	12
3.1.2. Immobilisations corporelles	7	5.2. VARIATION DES CAPITAUX PROPRES.....	12
3.1.3. Immobilisations financières.....	7	5.3. ETAT DES PROVISIONS.....	12
3.2. CREANCES ET DETTES.....	7	5.3.1. Provision pour dépréciation des immobilisations	12
3.3. VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	8	5.3.2. Provision amortissements dérogatoires.....	13
3.4. DISPONIBILITES.....	8	5.4. ETATS DES ECHEANCES DES DETTES.....	13
3.5. TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES.....	8	5.5. CHARGES A PAYER	13
3.6. DEROGATIONS AUX PRINCIPES GENERAUX.....	8	6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT	14
3.6.1. Changement de méthode d'évaluation	8	6.1. VENTILATION DU MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES.....	14
3.6.2. Changements de méthode de présentation.....	8	6.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	14
4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF	9	6.3. RESULTAT FINANCIER	14
4.1. IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES	9	6.4. IMPOT SUR LES BENEFICES.....	15
		7. INFORMATIONS DIVERSES.....	16
		7.1. EFFECTIF MOYEN DU PERSONNEL SALARIE.....	16
		7.2. LISTE DES FILIALES ET DES PARTICIPATIONS	16

1. ACTIVITE DE LA SOCIETE ET FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

1.1. Activité de la société

Aucun évènement significatif n'est intervenu durant l'exercice.

1.2. Faits caractéristiques de l'exercice

Les comptes de l'exercice ci-après couvrent la période du 01/01/2024 au 31/12/2024 soit une durée de 12 mois.

Les chiffres clés de l'exercice sont :

- Chiffre d'affaires : 321 000,00 €
- Résultat net : 1 027 523,00 €
- Total du bilan : 17 373 064,24 €

2. EVENEMENTS SIGNIFICATIFS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant.

3. REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels ont été établis conformément aux dispositions du code de commerce et aux règles et principes comptables généralement admis en France selon les dispositions du plan comptable général (Règlement ANC n°2014-03 relatif au PCG, modifié par le règlement ANC n°2015-06 du 23 novembre 2015 et par le règlement ANC n°2016-07 du 4 novembre 2016).

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

3.1. Immobilisations

3.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur date d'entrée dans le patrimoine de la société à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis et à leur coût de production pour les actifs produits.

Une dépréciation est comptabilisée, après identification d'un indice de perte de valeur, lorsque la valeur vénale de l'actif est inférieure à la valeur nette comptable.

3.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les intérêts des emprunts spécifiques à la production des immobilisations ne sont pas inclus dans le coût de production des immobilisations.

Les amortissements économiques pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire suivant la durée d'utilité de chaque immobilisation.

3.1.3. Immobilisations financières

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

3.2. Créances et dettes

Les créances et dettes sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances sont, le cas échéant, dépréciées pour tenir compte des difficultés probables de recouvrement.

3.3. Valeurs mobilières de placement

Les VMP sont comptabilisées à leur valeur d'origine. Les frais d'acquisition sont comptabilisés en charges.

Une dotation aux provisions pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur liquidative à la date de clôture est inférieure à la valeur d'entrée.

3.4. Disponibilités

Les liquidités en banque sont évaluées pour leur valeur nominale.

3.5. Transactions avec les parties liées

Aucune transaction significative et non conclue à des conditions normales de marché n'a été recensée.

3.6. Dérogations aux principes généraux

3.6.1. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

3.6.2. Changements de méthode de présentation

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

4. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN ACTIF

4.1. Immobilisations corporelles et incorporelles

4.1.1. Tableau des acquisitions et des cessions de l'exercice

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Acquisitions	Virements de poste à poste et corrections +/-	Cessions	Au 31/12/2024
Frais d'établissement et de développement					
Autres postes d'immobilisation incorporelles	358,80				358,80
Total 1 Incorporelles	358,80	0	0	0	358,80
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Constructions installations, agencements...					
Installations générales et agencements					
Installations techniques, matériels et outillages					
Matériel de transport					
Matériel de bureau et informatique, mobilier	678,09				678,09
Total 2 Corporelles	678,09	0	0	0	678,09
Immobilisations corporelles en cours (1)					
Total 3 Encours Corporelles	0	0	0	0	0
Acomptes					
TOTAL	1 036,89	0	0	0	1 036,89

4.1.2. Tableau des amortissements

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Diminutions ou reprises	Au 31/12/2024
Frais d'établissement et de développement				
Autres immobilisations incorporelles	358,80			358,80
Total 1	358,80	0	0	358,80
Terrains				
Constructions				
Installations générales et agencements				
Installations techniques, matériels et outillages				
Matériel de transport				
Matériel de bureau informatique, mobilier	678,09			678,09
Total 2	678,09	0	0	678,09
TOTAL	1 036,89	0	0	1 036,89

4.2. Immobilisations financières

Tableau des mouvements de l'exercice :

Chiffres exprimés en euros	Valeur Brute au 31/12/2023	Acquisitions et Virements de poste à poste	Cessions et Virements de poste à poste	Valeur Brute au 31/12/2024	Provision	Valeur Nette au 31/12/2024
Participations évaluées par mise en équivalence						
Autres participations	11 070 851,00			11 070 851,00		11 070 851,00
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	320,00			320,00		320,00
TOTAL	11 071 171,00	0	0	11 071 171,00	675 684,00	10 395 487,00

4.3. Etat des échéances des créances

Les créances détenues par la société s'élèvent à 81 301,76 € en valeur brute au 31/12/2024 et elles se décomposent comme suit :

Chiffres exprimés en euros	Montant Brut	A un an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISE	320,00		320,00
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	320,00		320,00
ACTIF CIRCULANT	80 981,76	80 981,76	0
Clients	78 000,00	78 000,00	
Clients douteux			
Personnel et comptes rattachés	26,50	26,50	
Organismes sociaux			
Etat : impôts et taxes diverses	2 955,26	2 955,26	
Groupe et associés			
Débiteurs divers			
Charges constatées d'avance			
TOTAL	81 301,76	80 981,76	320,00
Montants des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avance consentis aux associés (personnes physiques)			

4.4. Créances clients et comptes rattachés

CREANCES	Montant brut	Amort. Prov.	Net 31/12/2024	Net 31/12/2023
Créances clients et comptes rattachés	78 000,00		78 000,00	84 600,00
Autres créances	2 981,76		2 981,76	51 836,69
Capital souscrit et appelé, non versé				
TOTAL	80 981,76	0	80 981,76	136 436,69

5. INFORMATIONS RELATIVES AU BILAN PASSIF

5.1. Composition du capital social

Catégories de titres	A la clôture de l'exercice	Nombre de titres		Valeur nominale
		Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	
Actions ordinaires	11 579			431,82

5.2. Variation des capitaux propres

Situation à l'ouverture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant distributions sur résultats antérieurs		16 068 424,10
Distributions sur résultats antérieurs		
Capitaux propres après distributions sur résultats antérieurs		16 068 424,10
Variations en cours d'exercice		
		En moins
		En plus
Variations du capital		
Variations des primes liées au capital		
Variations des réserves		
Variations des subventions d'investissement		
Variations des provisions réglementées		
Autres variations		
Résultat de l'exercice		1 027 523,00
SOLDE		1 027 523,00
Situation à la clôture de l'exercice		Solde
Capitaux propres avant répartition		16 895 947,10

5.3. Etat des provisions

Le détail des provisions par nature est le suivant :

5.3.1. Provision pour dépréciation des immobilisations

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2023	Dotations	Reprises	Au 31/12/2024
Provisions sur immos incorporelles				
Provisions sur immos corporelles				
Provisions sur titres mis en équivalence				
Provisions sur titres de participations	675 684,00		675 684,00	
Provisions autres immos financières				
TOTAL	675 684,00		675 684,00	

5.3.2. Provision amortissements dérogatoires

Néant.

5.4. Etats des échéances des dettes

DETTES	Montant brut fin ex.	Moins d'1 an	1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit :				
à 1 an maximum à l'origine				
à plus d'1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	21 254,74	21 254,74		
Personnel et comptes rattachés				
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	5 886,64	5 886,64		
Etat et autres collectivités publiques :				
Impôts sur les bénéfices	36 171,00	36 171,00		
Taxe sur la valeur ajoutée	62 980,00	62 980,00		
Obligations cautionnées				
Autres impôts et comptes rattachés	5 603,00	5 603,00		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés	230 785,23	230 785,23		
Autres dettes	114 436,53	114 436,53		
Dette rep.de titres emp. ou remis en garantie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	477 117,14	477 117,14	0	0
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				

5.5. Charges à payer

Le montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan s'élève à :

Rubriques	Exercice 2024
Factures non parvenues	21 202,52
Taxe apprentissage	62,00
Taxe sur les salaires	4 373,00
DETTES	25 637,52

6. INFORMATIONS RELATIVES AU COMPTE DE RESULTAT

6.1. Ventilation du montant net du chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2024 se ventile de la façon suivante :

Chiffres exprimés en euros	France	Exercice 2024 CEE + Export	Total	Exercice 2023 Total
Production vendue de services	321 000,00		321 000,00	289 000,00
Chiffre d'affaires	321 000,00		321 000,00	289 000,00
%	100,00 %	%	100,00 %	

6.2. Autres produits d'exploitation

Chiffres exprimés en euros	Au 31/12/2024	Au 31/12/2023
Production stockée		
Production immobilisée		
Autres produits divers de gestion et subvention d'exploitation	2,19	7,14
Reprise sur amortissement et provisions, transfert de charges	4 080,00	4 080,00
TOTAL	4 082,19	4 087,14

6.3. Résultat financier

Le résultat financier de l'exercice s'élève à 984 803,51 € et s'analyse de la façon suivante :

Rubriques	Exercice 2024	Exercice 2023
PRODUITS FINANCIERS	990 046,93	365 137,29
Produits financiers de participations		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	214 505,66	206 641,29
Reprises sur provisions et transferts de charges	675 684,00	158 496,00
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	99 857,27	
CHARGES FINANCIERES	6 243,42	1 108,38
Dotations financières aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées	1 582,25	1 108,38
Différences négatives de change	3 661,17	
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
RESULTAT FINANCIER	984 803,51	364 028,91

6.4. Impôt sur les bénéfices

Résultats	Bénéfices comptables avant impôt (en K€)	Réintégrations et déductions (en K€)	Résultat fiscal (en K€)	Montant de l'impôt théorique (en K€)	Report défictaire à imputer IS (en K€)	Dû	Résultat net après impôt (en K€)
Courant	1 141 481,00	(673 191,00)	468 290,00	112 823,00		112 823,00	1 028 658,00
Exceptionnel	(1 135,00)	1 135,00	0,00				(1 135,00)
TOTAL	1 140 346,00	(672 056,00)	468 290,00	112 823,00		112 823,00	1 027 523,00

Exercice 2024		
Bénéfice net comptable de l'exercice		1 027 523,00
1. Réintégrations fiscales		116 451,00
2. Déductions fiscales		675 684,00
Détermination du résultat fiscal	BENEFICE	DEFICIT
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	468 290,00	
Déficit de l'exercice reporté en arrière		
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice		
RESULTAT FISCAL	468 290,00	

7. INFORMATIONS DIVERSES

7.1. Effectif moyen du personnel salarié

Sur l'année fiscale 2024, l'effectif moyen du personnel s'analyse comme suit :

Année fiscale 2024	Effectif
Cadres	1
Agents de maîtrise, techniciens et employés	
Ouvriers	
TOTAL	1

7.2. Liste des filiales et des participations

Sociétés concernées	Capital Capitaux Propres	QP détenue Divid. encaissés	Val. Brute Titres Val. Nette Titres	Prêts, avances Cautions	Chiffre d'affaires Résultat
MEGNIEN INDUSTRIES Siret 323 890 053 00107	5 000 000,00 28 334 933,88	50,02% 0,00	11 000 000,00 11 000 000,00	0,00 0,00	1 579 851,07 7 767 628,76